



TOTAL : UNE AMBITION CLIMATICIDE

GREENPEACE France

Mai 2020

DÉCRYPTAGE DE LA STRATÉGIE CLIMAT DE TOTAL

Au moment où l'industrie pétrolière connaît la plus grave crise de son histoire, où les marchés s'effondrent (le baril américain ayant atteint, de façon ponctuelle et symbolique, des cours négatifs), mais aussi où la crise climatique n'a jamais autant été une réalité, le géant du pétrole Total vient de sortir son plan pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Les engagements de Total font suite à ceux de plusieurs majors comme BP ou Shell et interviennent alors que Total annonce un vaste plan d'économie face à la crise, tout en maintenant le versement de dividendes à ses actionnaires. Ces engagements sont-ils un nouveau chapitre d'une stratégie de communication bien rodée où la seule durabilité des dividendes compte, avec le climat comme argument marketing, ou bien le début d'une transition pour sortir du pétrole ?

Les annonces de Total

Trois axes majeurs pour atteindre la neutralité carbone :

- 1. Un objectif de neutralité carbone (Net Zéro Emissions) pour les opérations mondiales de Total en 2050 ou avant (scope 1+2).*
- 2. Un engagement de neutralité carbone (Net Zéro Emissions) en Europe pour l'ensemble de sa production et des produits énergétiques de Total utilisés par ses clients en 2050 ou avant (scopes 1+2+3).*
- 3. Une ambition de réduction de 60% ou plus de l'intensité carbone moyenne des produits énergétiques de Total utilisés dans le monde par ses clients d'ici 2050 (moins de 27,5 gCO₂/MJ) avec des étapes intermédiaires de 15% en 2030 et de 35% en 2040 (scopes 1+2+3).*

Patrick Pouyanné, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, a déclaré : « Les marchés de l'énergie évoluent, tirés par le changement climatique, les technologies et les attentes de la société civile. Total s'engage à contribuer activement à relever le double défi consistant à fournir plus d'énergie avec moins d'émissions. Nous sommes déterminés à faire avancer la transition énergétique tout en créant de la valeur pour nos actionnaires. Aujourd'hui, nous nous

*dotons d'une nouvelle ambition Climat qui vise à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 en phase avec la société. »*¹

Cette « ambition climat » est-elle crédible pour faire face à l'urgence du changement climatique ? C'est loin d'être évident si l'on examine en détail les engagements récents pris par Total. L'atteinte de la « neutralité carbone » n'est en réalité qu'un trompe l'œil, une formule à la mode derrière laquelle le pétrolier cache ni plus ni moins un plan de *business as usual* peint en vert. Avec beaucoup de confusion, de communications incomplètes sur la réalité de ses engagements ou encore des données et informations contradictoires, la major du pétrole ne fait que confirmer son modèle industriel et son intention de forer toujours plus, de vendre toujours plus d'hydrocarbures (pétrole et gaz) et donc de continuer à émettre toujours plus de gaz à effet de serre. Greenpeace propose ici un décryptage des déclarations de Total, pour aller au-delà des effets d'annonce.

1. Que signifie l'objectif de neutralité carbone à 2050 ?

La neutralité carbone est la situation dans laquelle les émissions de gaz à effet de serre (GES) seraient inférieures ou égales aux quantités de gaz absorbées par les écosystèmes anthropiques (c'est-à-dire les milieux naturels gérés par l'être humain: forêts, sols agricoles, etc.) et par certains procédés industriels comme la capture, le stockage et la valorisation du carbone (CCUS : carbon capture utilisation and storage). Il ne s'agit donc pas de ne plus émettre aucun GES, mais d'arriver à ce que l'on appelle « zéro émissions nettes ». En réalité, l'atteinte de la neutralité carbone devrait passer avant tout par une réduction massive des émissions liées aux activités humaines, seules les rares émissions résiduelles pouvant être compensées pour atteindre la neutralité effective.

Pour limiter le réchauffement global à 1,5 °C en vue d'éviter une catastrophe climatique majeure, il faut selon le GIEC réduire les émissions de GES de façon à parvenir à zéro émissions nettes en 2050. « *Dans les trajectoires qui limitent le réchauffement planétaire à 1,5 °C sans dépassement ou avec un dépassement minime, les émissions anthropiques mondiales nettes de CO₂ diminuent d'environ 45 % depuis les niveaux de 2010 jusqu'en 2030, devenant égales à zéro vers 2050.* »²

Lorsqu'il est question de l'Accord de Paris, c'est donc bien de ces objectifs du GIEC dont il s'agit. Total a régulièrement affirmé reconnaître les objectifs de cet accord ou être en cohérence avec ceux-ci, ce qui n'engage en réalité à rien, l'accord de Paris n'étant pas juridiquement contraignant. En revanche cela implique que la stratégie climat de Total devrait être alignée sur les objectifs de réduction demandés par la communauté scientifique :

*« La position scientifique : pour Total, le lien entre les activités humaines et le changement climatique est un fait établi. **Sur l'Accord de Paris** : Total reconnaît l'Accord de Paris comme une*

¹ <https://www.total.com/fr/medias/actualite/total-se-dote-dune-nouvelle-ambition-climat-pour-atteindre-la-neutralite-carbone>

² https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf

avancée majeure dans la lutte contre le réchauffement climatique et soutient les initiatives des États parties prenantes pour atteindre les objectifs de cet accord. »³

Total prétend avoir fait un pas de plus récemment en annonçant, à l'instar de ses concurrentes comme BP ou Shell, un plan détaillé pour atteindre un objectif de neutralité carbone, mais qui étrangement ne mentionne plus du tout l'Accord de Paris.

« Total annonce aujourd'hui son ambition d'atteindre la neutralité carbone (Net Zéro) à horizon 2050, en phase avec la société, pour l'ensemble de ses activités mondiales, depuis sa production jusqu'à l'utilisation par ses clients de ses produits énergétiques vendus. »⁴

Total parle d'être en phase avec la « société ». Une notion beaucoup plus vague et beaucoup plus floue qu'un traité international, l'Accord de Paris, pourtant précédemment mis en avant par la major du pétrole.

On comprend mieux dans le reste de la déclaration pourquoi cette référence a tout simplement disparu. En effet, le titre de la déclaration est trompeur ; il est bien question de « neutralité carbone pour 2050 », mais ce n'est que plus loin que la portée de cet engagement est précisée : il ne s'agit en aucun cas de la neutralité carbone pour l'ensemble des émissions dont Total est responsable et pour l'ensemble des pays où l'entreprise est active. L'objectif annoncé par Total ne concerne que l'Europe, alors que le groupe est présent dans 130 pays. On peut en conclure d'une part que, partant du principe établi qu'une entreprise doit être responsable de ses émissions de GES pour l'ensemble de ses activités et sur l'ensemble des territoires où elle est présente, l'ambition climat de Total ne respecte pas les objectifs de l'Accord de Paris, puisqu'elle ignore délibérément 40 % des émissions dont elle est responsable. En effet, la part des produits vendus en Europe ne cesse de décroître (-40 % depuis 2010) et celle des produits vendus hors Europe d'augmenter (+60 % depuis 2010), et cette tendance va se poursuivre.

D'autre part, cet engagement volontaire présenté comme ambitieux et inédit ne fait que s'aligner sur les objectifs que se sont fixés les pays de l'Union européenne d'atteindre une neutralité carbone pour l'UE en 2050, l'ambition de Total est donc bien modeste. En revanche, dans les pays où cet objectif politique n'existe pas, Total ne s'engage à rien, ce qui va dans le sens des intérêts du groupe qui entend développer ses activités hors Europe, sachant que la consommation d'hydrocarbures en Europe a commencé à décroître.

2. Tout est une question de scope

S'il est bien question d'arriver à une neutralité carbone pour l'ensemble du monde, c'est uniquement pour ce que l'on appelle les scopes 1 et 2. Les scopes 1, 2 et 3 sont des indicateurs pour établir des catégories pour les émissions liées aux différentes activités industrielles des entreprises, allant de l'amont, la production, jusqu'à l'aval, les émissions liées aux produits

³ <https://www.total.com/fr/medias/actualite/communiqués/rapport-climat-2019-total-reevalue-son-adhesion-aux-associations-professionnelles-en-fonction-de>

⁴ <https://www.total.com/fr/medias/actualite/total-se-dote-dune-nouvelle-ambition-climat-pour-atteindre-la-neutralite-carbone>

vendus par l'entreprise. L'objectif est de pouvoir prendre en compte l'ensemble du spectre des émissions de GES.

"Scope 1 : émissions directes de GES émanant de sites ou d'activités faisant partie du périmètre de reporting des indicateurs liés au CC.

GES scope 2 : émissions indirectes liées aux imports d'énergie (électricité, chaleur, vapeur),

GES scope 3 : autres émissions indirectes. Le Groupe suit généralement les méthodologies sectorielles pour l'oil & gas publiées par IPIECA, et qui sont conformes aux méthodologies du GHG Protocol. Dans ce document d'enregistrement universel, seul le poste 11 du Scope 3 (utilisation des produits vendus), qui est le plus significatif, est rapporté. Les émissions de ce poste sont calculées à partir des ventes de produits finis dont l'étape suivante est l'usage final, c'est-à-dire leur combustion pour obtenir de l'énergie. »⁵

Les Scopes 1 et 2 de Total représentent environ 10 % des émissions du groupe, soit en moyenne 40 mT CO₂/ an, alors que les émissions liées à la combustion des produits vendus sont elles en moyenne de 400 mT CO₂/ an, soit l'équivalent de la totalité des émissions annuelles de la France. Ne tenir compte que des scopes 1 et 2, c'est considérer uniquement la partie émergée de l'iceberg. Pour les entreprises pétrolières dont la majorité des émissions ne sont pas liées à leur activité industrielle directe, comme cela peut être le cas pour d'autres industries fortement émettrices, exclure les émissions liées aux produits qu'elles vendent est la manifestation d'un refus d'assumer leurs responsabilités, alors que la combustion des hydrocarbures est la principale cause du changement climatique global.

Ce manque d'ambition a récemment été souligné dans une dépêche de l'AFP qui reprend plusieurs analyses dénonçant les manquements de la stratégie pour une neutralité carbone de Total :

- "Pas responsables" – *"Les entreprises considèrent en général l'empreinte carbone dans la production, pas dans la consommation ni plus généralement le long du cycle de vie du produit"*, remarque Stefan Ambec, qui dirige le Centre énergie et climat de la Toulouse school of economics (TSE).

"Les pétroliers sont comme les marchands d'armes qui ne sont pas responsables de leur utilisation lors des guerres" relève-t-il. *"La problématique de la décarbonation du scope 3, donc de l'utilisation des hydrocarbures produites, est très difficile parce qu'elle remet en cause les*

⁵ P 232 du Document d'Enregistrement Universel 2019 de Total

investissements qui sont faits dans l'amont (exploration et production)", ajoute M. Eyl-Mazzega, de l'Institut français des relations internationales (IFRI).⁶

En s'engageant uniquement sur les scopes 1 et 2 pour le monde entier, Total ne s'engage en fait qu'à réduire l'impact de ses activités industrielles, donc à être plus efficace en tant que producteur d'hydrocarbures, mais pas à changer pour aller vers une sortie des hydrocarbures. C'est une manière de ne pas remettre en cause le modèle et de continuer à produire du pétrole et du gaz. En outre, pour arriver à zéro émissions nettes pour l'ensemble des activités industrielles du groupe, il faut soit cesser toutes les activités d'extraction et de transformation du pétrole et du gaz, soit avoir une stratégie de compensation massive des émissions résiduelles. La production de pétrole et de gaz est une activité qui, par définition, implique des émissions importantes de GES. L'efficacité, le renforcement des process, ou encore le développement de certaines alternatives techniques pourraient réduire ces émissions des scopes 1 et 2, peut-être même de manière significative, mais jamais permettre de les supprimer entièrement.

Un calcul sur la base des émissions actuelles de Total, avec l'objectif de neutralité carbone pour les scopes 1 et 2 pour le monde et pour le scope 3 pour l'Europe, montre qu'il resterait, si les productions et équilibres globaux restent stables, 160 millions de tonnes de CO₂ par an, du fait des activités non prises en compte.

Il y a par ailleurs une contradiction dans les déclarations de Total au sujet de sa responsabilité liée aux émissions des produits qu'elle vend. Depuis son arrivé à la direction du groupe, Patrick Pouyanné a déclaré à de nombreuses reprises qu'il estimait que ces émissions étaient de la responsabilité des consommateurs. Pour lui, les consommateurs des carburants vendus par Total, donc les automobilistes ou les passagers des avions, sont responsables de ces émissions. Mais alors pourquoi prendre un engagement de neutralité carbone pour l'Europe qui intègre justement les émissions de ces carburants brûlés par les consommateurs européens ? Sont-ils moins responsables de leurs impacts que les consommateurs d'Asie ou d'Amérique du Sud ?

Ce manque de logique et de cohérence s'explique cependant assez facilement. D'une part comme évoqué plus haut, pour l'Europe Total ne fait que s'aligner sur les engagements européens, mais surtout c'est le reflet de la réalité de la stratégie du groupe qui repose sur le développement de sa présence sur les marchés non européens, en particulier dans le secteur du gaz.

D'autre part, cette hiérarchie géographique des ambitions est extrêmement inquiétante du point de vue politique. Pour que l'Accord de Paris ait un sens, il faut que l'ensemble des pays l'appliquent et donc adoptent des objectifs contraignants de réduction des émissions. Les engagements pris au niveau européen et par les pays membres n'ont pas été faciles à obtenir, bien au contraire. Les multinationales, en particulier les acteurs du pétrole, et leurs lobbies ont tout fait pour les retarder, en réduire le périmètre et les ambitions, voire les vider de leurs substances. Total s'est tout récemment illustré en cherchant à [maintenir des exonérations fiscales](#)

⁶ <https://www.sudouest.fr/2020/05/15/neutralite-carbone-les-promesses-encore-incompletes-des-compagnies-petrolieres-europeennes-7486274-706.php>

[pour sa raffinerie de la Mède](#), ou il y a quelques années à [vider de son contenu la loi hydrocarbures mettant fin à l'exploration de nouveaux gisements](#). On peut donc avoir de sérieuses inquiétudes sur l'attitude qu'auront les mêmes multinationales dans les pays en développement et dans des régions du monde où les libertés d'action et d'expression de la société civile sont beaucoup plus réduites.

3. Le tour de passe-passe : réduire l'intensité sans réduire les émissions

Le dernier volet de l'ambition climat de Total concerne la réduction de l'intensité carbone des produits de l'entreprise : « 3. *Une ambition de réduction de 60 % ou plus de l'intensité carbone moyenne des produits énergétiques de Total utilisés dans le monde par ses clients d'ici 2050 (moins de 27,5 gCO₂/MJ) avec des étapes intermédiaires de 15 % en 2030 et de 35 % en 2040 (scopes 1+2+3) ».*

A nouveau, cette déclaration fait apparaître des contradictions dans les formulations. Il est question dans la même phrase des scopes 1 et 2 et de « produits énergétiques de Total utilisés dans le monde par ses clients », donc en fait du scope 3. En outre, si pour les scopes 1 et 2 l'objectif est bien la neutralité, la réduction de 60 % de l'intensité à la même date ne fait pas sens.

L'introduction du concept d'intensité dans les calculs d'émissions apporte en fait une confusion importante avec la réduction nette des émissions, ce qui est très différent. Réduire de 60 % l'intensité carbone n'implique en rien de réduire la production ni les émissions.

Si la production baisse, quelle que soit la baisse de l'intensité, les émissions réelles baissent. Si la production est stable, les émissions réelles baissent au même rythme que l'intensité, sans toutefois jamais atteindre la neutralité. En revanche si la production augmente, mathématiquement, même en intégrant l'effet de la baisse de l'intensité dans le calcul, les émissions réelles augmentent bien dès que l'augmentation de la production est supérieure à la baisse de l'intensité, qui n'est que de 1,5 % par an pour la décennie à venir puisque Total s'engage à la baisser de 15 % d'ici 2030. Cette baisse est bien inférieure à la croissance régulière de [la production de Total qui était de 8% en 2018](#).

Sur le plan du changement climatique, c'est bien la quantité des émissions mondiales de gaz à effet de serre en valeur absolue qui importe pour atteindre la neutralité carbone, et non l'intensité. Le seul chiffre important quand il est question de réduction des émissions est la réduction des volumes de production, donnée toujours absente des engagements de Total, remplacée par la proportion du mix entre différentes sources d'énergies.

« Cette stratégie est déployée depuis 2015 avec des résultats concrets puisque Total est le leader parmi les majors pétrolières en matière de réduction de l'intensité carbone moyenne des produits énergétiques vendus (scope 3) avec une baisse de 6 % déjà réalisée depuis 2015. »⁷

⁷ <https://www.total.com/fr/medias/actualite/total-se-dote-dune-nouvelle-ambition-climat-pour-atteindre-la-neutralite-carbone>

Evolution des émissions de Total pour les scopes 1 2 et 3 en mT CO₂ / an

	2015	2016	2017	2018	2019
Scope 1	42	41	38	40	41
Scope 2	4	4	4	4	4
Scope 3	410	420	400	400	410
Total	456	475	442	444	455

Total, rapport climat, novembre 2019⁸

4. Compenser, séquestrer... tout sauf réduire la production

Pour atteindre ses différents objectifs en termes de neutralité carbone, Total met en avant la nécessité de développer des approches de compensation du carbone émis dans l'atmosphère et de pouvoir déployer des technologies de séquestration, de stockage et de valorisation du CO₂ : les CCUS (Carbon Capture, Utilization, and Storage). C'est une réponse logique au fait que l'entreprise entend largement continuer à produire du pétrole et du gaz, et donc que pour atteindre la moindre neutralité dans ses activités elle a besoin de compenser par ce que l'on pourrait appeler des « émissions négatives » pour artificiellement pouvoir afficher une neutralité sur le papier.

Compenser

La compensation part du principe que si l'on plante des arbres, on pourrait absorber l'équivalent du CO₂ émis par une activité industrielle, ce serait donc des émissions négatives. Au-delà du fait que c'est encore une fois un moyen pour Total de se détourner de ses responsabilités et de ne pas changer de modèle industriel, ce concept reste très théorique et très éloigné des réalités de la biologie, des cycles de vie et de maturités des forêts et des complexités de la biodiversité. [Les forêts ne sont jamais juste des puits de carbone sous formes de champs d'arbres bien plantés.](#)

Total a créé en 2019 une entité dédiée aux investissements dans les puits naturels de carbone (forêts, mangroves...), avec un budget de 100 millions de dollars par an à partir de 2020 et un objectif de capacité de stockage durable de 5 MtCO₂/an d'ici à 2030. C'est le chiffrage des investissements et les objectifs en volume qui sont les plus étonnants. Si la compensation est si importante pour Total et si elle vise au final à compenser une large part de l'ensemble des émissions du groupe, qui se situent autour de 440 MT de CO₂/an, alors l'objectif fixé de compenser 5 MT de CO₂/an est ridiculement bas puisque cela correspond à 1,2 % des émissions. Si l'on compare le volume d'émissions compensées au volume d'émissions émises seulement sur les scopes 1 et 2, la compensation s'élève à 10,2 % des émissions. Cela reste modeste. La

⁸ https://www.total.com/sites/g/files/nytnzq111/files/atoms/files/total_rapport_climat_2019.pdf

compensation est donc au mieux une niche verte dans un océan d'investissements en faveur du pétrole et du gaz ; mais une bonne communication vaut bien 100 millions de dollars.

La faiblesse de ces objectifs ne fait que montrer que ces solutions sont anecdotiques et marginales, et qu'elles ont plutôt une vocation symbolique que stratégique. Elles permettent de contourner l'obstacle de la nécessaire réduction de la production de pétrole et de gaz. Mais pour combien de temps ?

La séquestration du carbone pour réduire les émissions, mais lesquelles ?

L'autre solution mise en avant est l'utopie technologique de la séquestration du carbone. Le principe est là aussi simple : le carbone que l'on émet pour produire de l'énergie et pour l'industrie qui ne peut pas être supprimé n'a qu'à être « séquestré » pour qu'il ne soit pas relâché dans l'atmosphère. Il suffirait de l'enfermer sous terre à grande profondeur, dans des poches géologiques, dans les couches aquifères, où il serait stocké de manière « éternelle », pour résoudre le problème de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère.

Cette technique pose aujourd'hui de nombreuses questions et semble bien loin d'être aussi prometteuse que Total semble le dire.

Le premier souci avec cette approche est que cette technologie n'existe pas au niveau industriel ; aujourd'hui, seuls quelques sites sont en activité. Il n'existe que 19 sites de séquestration de carbone mais ce sont avant tout des prototypes et des essais qui relèvent uniquement de la R&D. Les volumes capturés, autour de 40 mT par an dans le monde, sont extrêmement faibles. L'Agence internationale de l'énergie parle dans [son scénario développement durable](#), de développer pour 2050 autour de 4 milliards de T / an de CCS, soit une augmentation d'un facteur 100 en 30 ans. Ces projections ne semblent pas réalistes ni d'un point de vue des investissements ni du point de vue technologique, contrairement aux énergies renouvelables et à la sobriété énergétique. L'urgence climatique impose d'agir maintenant, de mettre en place des solutions qui ont prouvé leur efficacité y compris à l'échelle industrielle, pas de mettre les budgets dans des approches dont l'efficacité reste entièrement à prouver.

Le groupe Total est impliqué dans plusieurs projets de CCS en Europe, dont un en France à Dunkerque qui n'est qu'à l'état d'étude. Total est ainsi l'un des partenaires du projet 3D qui vise à capturer du CO₂ d'une aciérie d'Arcelor pour qu'il soit injecté au large de la Norvège. Ce projet vise à capturer 1 mT de CO₂ par an. Là aussi, les volumes sont plus qu'anecdotiques.

Que ce soit pour la compensation ou pour les CCS, les prévisions tournent autour de volumes de CO₂ très faibles. Avec de telles perspectives, comment peut-on sérieusement envisager d'atteindre les objectifs que s'est fixés Total, de plus sans modèle économique pour soutenir de tels investissements ?

En tout cas ce ne sont pas, comme pour la compensation, les ambitions d'investissements de Total qui vont permettre ce développement des CCS. En effet, les annonces sont bien modestes au regard de l'importance affichée, avec 100 millions de dollars soit 10 % des budgets de R&D, qui sont de un milliard de dollars par an et très loin derrière les 17 milliards de dollars

d'investissements totaux, y compris dans de nouveaux gisements, pas de quoi bousculer les équilibres actuels.

Un dernier point mérite l'attention : quand des industriels du pétrole mettent en avant le CCS pour atteindre des objectifs de neutralité, quelles émissions peuvent réellement être séquestrées ?

« Si les émissions de CO₂ doivent être réduites, cela ne signifie pas qu'elles disparaîtront totalement. Ainsi, outre les transports et la génération électrique, plusieurs secteurs industriels essentiels à l'économie – cimenteries ou aciéries par exemple – continueront vraisemblablement à émettre du CO₂ au cours de leurs activités durant les prochaines décennies. En contribuant à décarboner ces industries, le CCUS constituent une voie porteuse dans la lutte contre le réchauffement climatique. Cette technologie pourrait d'autre part permettre de générer de l'électricité décarbonée à partir du gaz et ainsi contribuer à répondre aux problèmes d'intermittence des énergies renouvelables. De ce fait, Total consacre au CCUS 10% de son budget de R&D et contribue à faire émerger les premiers hubs industriels commerciaux dans ce domaine. »⁹

Le CCUS demande des installations industrielles lourdes, cette technologie ne peut donc pas s'appliquer aux transports, impossible de séquestrer les émissions d'une voiture ou d'un avion. Plus largement, le CCUS ne semble pas pouvoir apporter la moindre solution pour les usages des hydrocarbures liquides et du pétrole. Aujourd'hui, le pétrole représente encore 40 % des activités de Total et restera un segment très important.

Si l'on résume, le CCUS ne s'applique pas au pétrole et n'a pas d'avenir pour le gaz. En d'autres mots, Total entend développer une technologie qui ne servira pas à réduire par la capture ses propres émissions.

Conclusion

Une véritable ambition d'atteindre la neutralité carbone impliquerait fondamentalement une stratégie allant vers la sortie des hydrocarbures. Cela passe par une réorientation massive des investissements vers les énergies renouvelables et non le « bas carbone » qui comprend pour Total aussi bien les énergies renouvelables que le gaz, alors que celui-ci n'est rien d'autre qu'un hydrocarbure qui émet du CO₂ lorsqu'on le brûle. Avant tout, il serait également primordial de séparer les segments des activités fossiles et les activités durables du groupe.

Par ailleurs, tant que Total et les autres majors n'auront pas mis en place des stratégies chiffrées de réduction des productions de pétrole et de gaz, à commencer par ne plus ouvrir de nouveaux forages, toute référence à un objectif de neutralité ne sera pas crédible. Enfin, il est important de se fixer un objectif final, en accord avec les recommandations scientifiques, pour 2050. Mais, pour qu'un objectif à trois décennies ne soit pas seulement incantatoire, en remettant l'urgence de l'action aux générations suivantes, il faut également des étapes intermédiaires à cinq ans et dix ans. Le Programme des Nations Unies pour le développement estime qu'il faut dès maintenant commencer à réduire les émissions globales de 7 % par an. La première étape serait

⁹ https://www.total.com/sites/g/files/nytnzq111/files/atoms/files/total_rapport_climat_2019.pdf

donc de commencer par ne pas reprendre la course au forage d'avant la crise du coronavirus. Cependant, comme le montre encore une fois ces engagements volontaires du géant du pétrole, il faut que les objectifs fixés par la communauté internationale soient rendus contraignants par la loi pour les entreprises et imposent des objectifs de réduction des émissions.
